

LA PENSEE ET LES HOMMES

PASSEISME ET RENOUVEAU DANS L'EGLISE CATHOLIQUE



Christianisme en Wallonie et valeurs du pluralisme

Jean-Emile HUMBLET

Sans causer l'émoi craintif qu'avait provoqué l'approche du premier millénaire de notre ère, cette fin de siècle n'en est pas moins gravement interpellante. Les progrès exponentiels sans précédents tant des sciences et des techniques que de l'information et l'écroulement du monde communiste, n'atténuent pas les défis de la faim, de la maladie, sida aidant, et de la survie pour des milliards d'êtres humains, l'aliénation du Tiers-monde faute de modèles endogènes de développement, de remède à l'endettement, de maîtrise démographique, les conflits collectifs entre nations, ethnies ou groupes religieux intolérants, l'exploitation individuelle de l'homme par l'homme, de groupes d'hommes par des groupes d'hommes notamment par la drogue et la prostitution.

En même temps, les humains techniquement les plus avancés sont aptes à renouveler les pérégrinations des Dias, Colomb, Gama, Magellan, cette fois dans le cosmos, mais, société de consommation aidant, ils compromettent leur patrimoine commun qu'est la terre en blessant gravement les écosystèmes, en gaspillant les énergies non renouvelables, en polluant les nappes phréatiques et les mers par l'abondance des déchets, radioactifs ou non.

Les vieux États, petits et grands, à régime parlementaire connaissant une crise de confiance des citoyens, propre à alimenter les pires outrances xénophobes et racistes, sauvegardent frileusement le pré carré de leurs compétences prétendument souveraines sans vouloir assurer l'adéquation urgente des niveaux de décision à la fois vers les échelons de convivialité, locaux et régionaux, et vers les échelles continentales et planétaires des défis du troisième millénaire.

Devant cette humanité en révolution et non plus en évolution, les responsables des religions, des églises, des groupes de morale laïque sont partagés entre retour aux valeurs traditionnelles tel le repli sur la seule relation à Dieu ¹ et démarche nouvelle par rapport aux défis d'aujourd'hui.

**La pensée et les hommes, 1994, 37^e année, nouvelle série,
26 (Passéisme et renouveau dans l'Église Catholique)**

Les mouvements nouveaux dans l'Église sont multiples et contradictoires, des plus restaurateurs et exécuteurs obéissants vis-à-vis de la curie romaine, aux plus engagés dans les solidarités révolutionnaires avec les pauvres, et à la théologie de la libération.

Mais heureusement, quelle que soit leur étiquette, les mouvements de paix, de solidarité avec le Tiers-Monde, de promotion des droits de l'homme et des peuples ont de plus en plus de poids et de présence.

Enfin, les courants nouveaux, peu structurés, souvent syncrétiques, tels le « new age » dont la place est croissante, font florès, non sans parfum de millénarisme.

On n'aurait pu, sans cette toile de fond, aborder les problèmes du devenir de la Belgique et de la Wallonie et des relations nouvelles à y établir entre « ceux qui croient au ciel » et « ceux qui n'y croient pas ».

1. Clivages et structures

Dès l'époque de la Révolution française, sinon depuis le xv^e siècle des guerres de religion, on constate une opposition entre les tenants d'une société à référence religieuse, faisant donc une large place aux autorités d'institutions de l'Église voulant régenter la société civile pour maintenir la *chrétienté*, et les partisans d'une totale autonomie de la société civile par rapport aux appareils religieux.

Au lendemain de la création de la Belgique, cela conduira rapidement à un premier clivage entre catholiques et laïcs ² à propos principalement de l'école, et l'acuité de ce conflit en 1884 occultera les autres défis de l'époque. Il ne s'estompera pas, étant à la base du système des piliers tissant des étoffes de fils complémentaires : école, mouvement de jeunesse, syndicat, mutuelle, home de vacances, aide au Tiers-Monde ; seule ou presque, la Croix-Rouge y échappait.

On se pose en s'opposant, de sorte que la réouverture en 1834 de l'Université de Louvain avait conduit l'année suivante à la création de l'ULB par un catholique pratiquant, Verhaegen ³.

Ce clivage est peut-être plus marqué en Wallonie qu'en Flandre où la contre-réforme a été plus active pour éradiquer le protestantisme ; de surcroît, l'anticléricisme y trouvait un terrain plus favorable dans les régions, plus étendues en Wallonie, ayant vécu sous la crosse : principautés de Liège et de Stavelot, abbaye de Villers-la-Ville, etc.

Le deuxième clivage d'ailleurs est culturel et linguistique avec la naissance du mouvement flamand lié à la prise de conscience de la *Volksgemeinschaft*, sa communauté populaire prioritaire par rapport à la citoyenneté étatique.

En réalité, c'est une lutte contre la noblesse et la bourgeoisie francophones de Flandre. On sait que la réplique wallonne est en terme d'attachement à l'État unitaire belge alors que le locuteur du wallon au Sud est aussi maltraité que celui du flamand au Nord.

Le mouvement flamand finalement victorieux éliminera la classe dominante francophone par sa conversion ⁴ à son peuple et par la montée des classes moyennes nouvelles ; c'est-à-dire que la Flandre sera quelque peu populiste, unanimiste, relativisant le troisième clivage.

Celui-là est social, de classes, consécutif au drame de la prolétarisation et de l'urbanisation du fait de l'industrialisation rapide au XIX^e siècle du sillon Sambre-et-Meuse, de Gand, d'Anvers.

Le bas clergé en Flandre ayant souvent été à l'avant-garde du mouvement flamand pour des raisons sociales et jamais à contre-courant, on y trouve une certaine coïncidence entre le clivage religieux et le clivage communautaire, tandis qu'en Wallonie, le retard de l'Église à s'ouvrir aux enjeux sociaux s'opposera au clivage religieux et au clivage social ouvrier estompant l'enjeu communautaire wallon.

Jusqu'à aujourd'hui, la Wallonie reste donc volontiers marquée, individualisme celtico-latin aidant, par les oppositions de classes et les divisions internes.

2. Sensibilités différentes

Certes, ces considérations sont simplificatrices ; la Wallonie n'était pas totalement industrielle ni la Flandre exclusivement rurale.

En certains domaines, les attitudes sont proches, même si les différences sont parfois sous-évaluées ⁵.

Rien d'étonnant à cela puisque de part et d'autre de la frontière linguistique, l'Église catholique romaine détenait le monopole de fait de la croyance religieuse. Les protestants ne dépassant nulle part 2% de la population et les communautés, orthodoxes d'abord, musulmanes ensuite, ne s'étant constituées qu'après la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, c'est en toutes matières par une même législation que sont régis les uns et les autres. L'Université catholique de Louvain, avant de compter deux sections (1932), et ensuite d'éclater (1968), est un instrument de ce parallélisme.

Enfin, les structures sociales sont souvent unitaires : syndicats de travailleurs, organisations patronales, fédérations sportives, partis politiques, les socialistes flamands s'appuyent sur la force de leurs camarades wallons, tandis que les chrétiens du sud comptent sur la puissance des structures et des finances de leurs frères du nord.

Les choses changent toutefois après la première guerre mondiale avec la naissance de l'organisation patronale flamande : le Vlaams Economisch Verbond et de la Kredietbank et l'essor du Boerenbond y compris en Wallonie.

Nous avons décrit d'ailleurs les effets terriblement négatifs pour l'autonomie de l'agriculture wallonne et le dialogue pluraliste de la condamnation de l'abbé Cordier, lequel tentait la mise en place d'un équivalent wallon du Boerenbond, mais qui eût été ouvert au dialogue avec les Unions professionnelles agricoles non confessionnelles ⁶.

Les structures nouvelles qui naissent ou se développent dans l'entre-deux-guerres, elles, sont distinctes : l'Action catholique, le scoutisme, tandis que les trois grandes associations culturelles flamandes, le Davidsfonds (catholique), le Willemsfonds (libéral) et le Vermeylensfonds (socialiste), n'ont pas d'équivalent en Wallonie.

Au contraire, le Secrétariat national de l'enseignement catholique dont on connaît le poids de « paraministère » est unitaire, et ne se décentralise qu'en 1990.

3. Les attitudes de la hiérarchie catholique

Une stratégie assez commune de la hiérarchie jusqu'à la fin de l'épiscopat du cardinal Van Roey (1961), consiste à laisser s'exprimer des tensions à l'intérieur du groupe catholique, à condition que soit maintenue une unité de représentations externes. Cette contrainte d'une représentation externe unique a créé une nécessité de se rencontrer, de se confronter et de trouver des compromis de coexistence entre catholiques de tendances opposées et ceci dans divers domaines débordant le champ strictement politique. Cette transaction entre tendances différentes a marqué le catholicisme belge et le distingue de la dynamique du catholicisme français où les différences aboutissent beaucoup plus vite à des oppositions globalisées et à une mise à distance réciproque ⁷.

On sait que cela conduira à assurer une suprématie flamande sur la conférence épiscopale de Belgique : aujourd'hui, quatre Wallons sur quatorze évêques dont le président est flamand et s'affirme comme tel ; de surcroît, l'on condamnera les non-conformistes les plus ouverts au travail dans la cité avec les non-chrétiens : à la fin du siècle dernier, l'abbé Daens, militant social et flamand, élu député, mais pas sur la liste du parti catholique ; dans les années vingt, l'abbé Cordier, Wallon convaincu ; dans les années trente, l'abbé Mahieu, prêtre des pauvres et figure de proue du mouvement wallon ; l'évêque wallon de Tournai ayant eu la main dure, tout autant que le cardinal Van Roey, contrairement au flamand, évêque de Namur, M^{gr} Heylen, qui défendit jusqu'au bout l'abbé Cordier.

4. Évolution depuis 1945 en Wallonie et à Bruxelles

On connaît l'initiative, fruit de l'occupation et de la résistance, mais sans lendemain, du lancement de l'Union démocratique belge (UDB) comme parti transcendant les piliers et la hargne qu'elle suscitera de la part des appareils social-chrétien, socialiste et libéral.

A la même époque naissait Rénovation wallonne, mouvement chrétien d'étude et d'action.

Pourquoi ses fondateurs ⁸ n'ont-ils pas rallié Wallonie libre ? Certes à cause de sa mise en cause radicale de l'État belge, position peu répandue à l'époque, mais surtout parce que c'aurait été un long chemin que d'amener des chrétiens à préférer les risques de la solidarité wallonne les rendant minoritaires au confort ambigu des liens de dépendance vis-à-vis des catholiques flamands.

Quand naîtra le mouvement populaire wallon en 1961, il comprendra une petite minorité de chrétiens responsables dans les régions, mais c'était une structure non conformiste, surtout de pression à l'intérieur de l'action commune socialiste.

Enfin, quand, en 1987, est née Wallonie, région d'Europe sous la houlette de José Happart, la question de l'appartenance philosophique-religieuse ne s'est même plus posée, et c'est pour d'autres raisons que, à une exception près, tous ses dirigeants nationaux sont socialistes et que WRE devient avant tout un groupe de pression sur le PS.

L'évolution des partis politiques mérite aussi considération. L'échec de l'UDB aux élections de 1946 fut relatif, avec 2,5% des suffrages du royaume.

Il est possible que son sort eût été différent si elle avait limité ses ambitions à la Wallonie et Bruxelles étant à la fois pluraliste, de progrès et de défense des francophones et de la région wallonne... mais on ne peut récrire l'histoire.

Ensuite, rien de neuf jusqu'en 1964, époque de l'ouverture fructueuse aux chrétiens de la part du parti libéral qui devient le PLP, ensuite le PRLW et enfin le PRL. La présidence ne fut jamais aux mains des chrétiens, mais ceux-ci y ont compté des ministres et d'autres mandataires importants : les Poswick, Donnea, Knoops, Hazette... L'idée était lancée.

Dès sa naissance, le FDF l'a saisie, toutefois il a toujours distingué dans son sein les chrétiens : A. Lagasse, L. Outers, G. Clerfayt, et même les communistes Moulin.

A nos yeux, ce fut une erreur tant tactique que de principe.

A sa naissance en 1968, le Rassemblement wallon ignorera sagement le problème avec comme président, François Périn, changeant en matière philosophique, et comme secrétaire général, Robert Moreau, protestant ⁹.

Ce ne sera pas pour cela qu'en 1977, il entrera en progressive déliquescence.

L'évolution du PSC et du PS est plus ambiguë ; tour à tour, le PSC se dit « non confessionnel » malgré son étiquette, mais acharné défenseur de l'enseignement libre, où il n'hésite pas à faire « la tournée des popotes ». Quant au PS, sauf dans la Fédération liégeoise, le comportement agnostique reste imposé pour les candidats aux élections sur les bases suivantes :

- affiliation aux mutualités socialistes ;
- s'il échet, affiliation au syndicat FGTB ;
- affiliation aux Femmes prévoyantes socialistes (évidemment pour les femmes) ;
- quota minimal annuel d'achat aux coopératives socialistes ;
- pas d'enfant dans l'enseignement confessionnel.

D'ailleurs, au fil de quatre années de mandat sénatorial siégeant au sein du groupe socialiste comme apparenté, nous n'avons rencontré qu'une seule perturbation dans un climat excellent, c'est lors du dépôt de notre proposition de loi antérieure en faveur de l'enseignement pluraliste.

Quoi qu'il en soit, le PS wallo-bruxellois n'a pas franchi le pas, contrairement à son frère français au Congrès d'Épinay grâce à François Mitterrand en 1977 ; il est vrai que la France, elle, est laïque.

5. Les comportements politiques et religieux récents

Selon Jean Remy ¹⁰, l'évolution de la pratique religieuse dominicale régulière a évolué comme suit :

	1968	1985
Flandre	52%	28%
Wallonie	32%	18%
Bruxelles	22%	10%

Partout il y a reculé des rites de passage à l'église : profession de foi, mariage, funérailles, mais restent majoritaires en Flandre et en Wallonie ceux qui les suivent.

Des études de la population étudiante de l'UCL ou de l'ICHEC au fil des années quatre-vingt ont montré que si plus des deux tiers déclarent croire en Dieu, un peu plus de la moitié seulement se considéraient comme chrétiens, mais moins de 20% étaient pratiquants réguliers.

Nicole Delruelle, lors du colloque organisé à Charleroi pour le cent cinquantième anniversaire de l'ULB soulignait, « l'illusion de certains groupes laïques qui pensent que le milieu socio-culturel chrétien se dissout parce que les pratiques ecclésiales diminuent. Un milieu socio-culturel s'exprime certes dans des rituels communs et est supporté par des services. La hiérarchie est comme une ressource stimulant sa continuité. Une fois constitué dans son autonomie, ce milieu peut se transformer et se restructurer à partir de nouvelles liaisons avec ses ressources. Ces nouvelles formes de liaison ne conduisent pas nécessairement à la disparition du milieu, mais peuvent amener à une mutation de celui-ci en fonction d'un contexte nouveau où il garde sa capacité de créer » ¹¹.

Nous craignons que cette évolution ne soit négative dans la mesure où elle conduit à défendre sans référence à des convictions profondes, des institutions et les intérêts matériels qui y sont liés, plutôt que des idéaux propres à favoriser les échanges interpersonnels.

Par rapport à l'objet du présent article, il convient de rappeler ce qui va sans dire : le recul en Flandre comme en Wallonie du lien entre pratique religieuse et vote pour le parti à étiquette confessionnelle, CVP ou PSC. Déjà en 1967, le chiffre de 52% de pratiquants réguliers en Flandre dépassait sensiblement celui des électeurs du CVP.

R. Doutrelepon de l'Université de Liège a montré que lors des élections législatives du 13 octobre 1985 dans la province de Liège, l'électorat socialiste a compté 17% de pratiquants réguliers et 34% de pratiquants occasionnels tandis qu'ils constituent 50% de la clientèle du parti libéral. De son côté, le PSC a compté 11% de non pratiquants parmi ses électeurs.

Voici un tableau d'ensemble :

	PRL	PS	Écolo	PSC	Autres
Pratiquants réguliers	16,36	16,97	1,82	53,94	10,91
Pratiquants occasionnels	33,16	34,18	5,61	22,96	4,08
Non-pratiquants	33,51	42,93	7,85	10,99	4,71

Allons plus loin : alors que, depuis les débuts de ce siècle jusqu'aux années soixante, un prêtre démocrate chrétien siégeait sur les bancs du parti catholique, ou social-chrétien, non seulement, ce n'est plus le cas depuis une génération, mais on trouve des prêtres membres d'autres partis ou élus sur d'autres listes.

Aujourd'hui, l'abbé Jef Ulbreghs qui fut de 1984 à 1989 député européen du SP (Parti socialiste flamand) non sans avoir eu des « problèmes » avec sa hiérarchie, est sénateur Agalev, retrouvant dans la Haute assemblée le capucin liégeois Germain Dufour, dans les rangs des « Écolos ».

La décléricalisation en profondeur semble en route malgré « le rêve de Compostelle »¹² et certaines orientations vaticanes ; quant à l'évolution et au progrès de l'enseignement libre, la prudence s'impose compte tenu de son pluralisme interne progressif. On connaît en effet la lente lutte d'enseignants du libre ayant parfois dû recourir à la grève de la faim pour éviter d'être sanctionnés dans leur vie privée à la suite en particulier de divorces et de remariages ; cela a retardé d'une décennie l'adoption d'un statut satisfaisant ; il suffit désormais d'adhérer à la charte c'est-à-dire aux grands objectifs de l'établissement où l'on travaille.

6. Et du côté de la libre pensée ?

Nous n'avons pas de compétence pour écrire à ce propos sinon en exprimant une perception externe avec tout ce qu'elle a de subjectif.

Là aussi, nous semble-t-il, on trouve des courants divers et contradictoires. D'une part, un renouveau maçonnique avec moins de confidentialité et une ouverture de loges à des chrétiens avec un poids croissant en particulier en France, de la Grande Loge de France et de la Grande Loge nationale française, sous l'influence anglo-saxonne ; d'autre part, un Grand Orient hésitant devant l'abandon de l'anticléricalisme ¹³. Les craintes et les incompréhensions ne sont pas le monopole des catholiques. Il y a quelques années dans une interview au bimensuel *Intermédiaire*, le professeur Hervé Hasquin, alors recteur de l'ULB, reprochait à l'Église de s'insinuer dans toute l'action wallonne comme pour pouvoir contrôler le devenir wallon ¹⁴. La réalité est tout autre hélas.

La mouvance que représentait Rénovation wallonne ou celle que nous avons suscitée en créant Eglise-Wallonie, a certes le soutien de groupes et de gens qui comptent dans le peuple de Dieu sur notre territoire, mais il y sont minoritaires et en porte à faux par rapport à l'Eglise-Institution qui, avec les journalistes sportifs, atteint un record d'attachement à la Belgique traditionnelle. C'est vrai également du Vatican comme l'indiquent les propos tenus à Rome aux évêques de Belgique par le pape Jean-Paul II en juillet dernier ¹⁵.

Patrick J. Raube, psychologue, écrivait : de toute évidence, si

« on peut être tout à la fois chrétien et libre de pensée, on peut aussi être libre-penseur (ou se déclarer tel) et s'avérer outrageusement bigot.

Les bigots de l'athéisme sont des croyants qui s'ignorent.

Thuriféraires d'un dieu jaloux (la raison sacralisée en rationalisme obtus), servants d'une liturgie scientiste (le scientisme n'est que l'hypostase mystique de la science), emmitoufflés dans une camisole de réflexes leur tenant lieu d'opinion, ils sont en réalité si peu « libres » et si peu « penseurs ». Ils se contentent de répondre à un obscurantisme par un autre et communient ainsi avec les sectaires de toute obédience aux espèces d'un identique simplisme réducteur » ¹⁶.

7. Deux secteurs sensibles : enseignement et animation de la jeunesse

Hélas, le problème de l'enseignement réapparaît périodiquement et il pèse lourd sur les relations entre chrétiens et libres penseurs.

C'est le domaine des occasions manquées.

Sans doute, lors de la mise en place d'environ deux cents centres d'enseignement secondaire en 1983, on en avait prévu dix pour les écoles pluralistes qui n'existaient pas, mais aucun de commun à des établissements officiels et libres. Or le bon sens commandait de favoriser des collaborations entre établissements du réseau officiel et du réseau libre à propos de transports scolai-

res, d'utilisation des salles de fête ou de gymnastique, des infrastructures sportives, d'enseignement des langues pour accroître les possibilités de choix. De telles collaborations eussent créé une dynamique nouvelle se substituant aux regards de chiens de faïence sur « ceux d'en face ».

L'enseignement libre était lui aussi défavorable à un réseau pluraliste riche pourtant de potentialités d'échanges entre courants différents, ce qui n'est guère possible dans le carcan de la « neutralité ». Tony Dhanis s'exprime très bien à ce propos ¹⁷. Hélas, un nouveau conflit officiel-libre, pourrait éclater comme l'indique le malaise lié au projet socialiste de l'automne 1992 de structuration nouvelle des enseignements de la Communauté française, des provinces et des communes.

A cette occasion a été repoussé le problème du seuil des trois quarts de diplômés de l'enseignement officiel ou de l'ULB d'une part, de l'enseignement confessionnel d'autre part, déterminant la nature de l'établissement où ils enseignent. Une étude a été menée à ce propos à la demande de l'un des ministres communautaires de l'enseignement ; elle a montré que dans moins de dix pour cent des cas, la norme n'est pas respectée. Or, les chiffres cités plus haut font apparaître la distance qu'il y a entre fréquentation d'un établissement confessionnel et pratique chrétienne, tandis que le nombre de « croyants » fréquentant l'ULB ne cesse de croître.

Autre secteur sensible, le financement des organisations de jeunesse.

Il y a quelques années, la province de Liège avait projeté d'attribuer les subventions aux organisations de jeunesse chrétiennes (membres du Conseil de la jeunesse catholique) au prorata des résultats électoraux du PSC, donc 20% du total du budget de l'aide pour ces organisations et 80% pour toutes les autres.

Un peu plus tard, en Brabant wallon, c'est l'ASBL culturelle du PSC, l'ARC, qui tentait de prendre sous sa houlette vis-à-vis du Centre culturel d'arrondissement les douze organisations ou services de jeunesse à référence chrétienne reconnues.

Le refus de onze d'entre elles est significatif ; il est patent en effet qu'en majorité, si sensibilité politique il y a, elle s'orientait plutôt vers les courants écolo, socialiste wallon, voire communiste que vers le PSC.

L'inconvénient des pratiques liégeoises dans le chef des libres penseurs est qu'elles pourraient jeter dans les bras d'une formation politique d'un *pillier*, un ensemble d'organisations à préoccupations religieuses et culturelles opposées à ce pilier, voire à ce parti.

8. Que faire ?

Tout d'abord, *éviter les pièges*. Récemment, des lecteurs du *Soir* dans leur courrier ont échangé des propos incendiaires et insultants à propos des collectes de la Saint-Verhaegen « pour l'œuvre de la soif ».

Et les uns de confondre avec la démarche libre examiniiste des excès — peut-être — du folklore étudiant, alors qu'en même temps on quête pour la Somalie et les autres de répliquer à peu près « écrasons l'infâme qui depuis deux mille ans escroque ».

À propos du projet — socialiste — de restructuration de l'enseignement public, des porte-parole de la CGSP (FGTB) s'en prennent durement à l'enseignement libre.

Ce sont des pièges.

Ensuite, *tenter de changer de regard et de langage* les personnes et pas seulement les groupes et les étiquettes : « tout argument qui provient d'une seconde haine ne prouve rien ».

L'appel à la réconciliation et à la solidarité est un langage accessible à tous.

Trop souvent, les hommes de l'institution sont tentés de qualifier de naïveté la démarche de la foi animant les hommes et des femmes qui veulent prouver le mouvement en allant de l'avant et accomplir des gestes peu conformistes¹⁸.

Certes, ce texte fut écrit dans l'optique du rapprochement entre chrétiens de diverses obédiences... ; on m'en excusera dans ces colonnes ; mais n'est-ce pas valable intellectuellement et psychologiquement pour tous les hommes partageant certaines valeurs et embarqués sur le même bateau de notre planète ?

Également *créer des lieux de rencontres* franches et discrètes.

Depuis plus de vingt ans, le groupe Bastin-Yerna s'emploie à mettre régulièrement ensemble des intellectuels et des responsables, les uns engagés dans une des structures de l'action commune socialiste, les autres dans celles du MOC.

Les uns et les autres préparent et publient des positions communes en matière économique et sociale.

En 1985, Jean-Maurice Dehousse et moi, nous avons tenté de mettre en place un groupe quelque peu semblable mais plus axé sur les personnes et orienté vers les problèmes de culture et de société ; après quelques mois, très heureusement, on n'y fit plus référence d'après nos patronymes ; il fut baptisé Autonomie et pluralisme. Le texte commun, courageux et novateur sur l'enseignement, vit le jour en 1987, signé par douze agnostiques et par douze chrétiens.

Ce n'avait pas été sans peine, la Ligue de l'enseignement ayant pris ombrage de notre initiative et on devine pourquoi la presse fut trop discrète. Nous avons ensuite tenté de poursuivre en matière de jeunesse, de santé et surtout de fabriques d'église. Vraiment peu conformiste de la part de chrétiens que d'apporter sur un plateau d'argent les critiques à faire aux modes de financement des cultes et en particulier les fabriques d'église peu contrôlées par les pou-

voirs communaux et dont les décisions peuvent très difficilement être contestées auprès d'une instance supérieure¹⁹. L'existence de groupes semblables nous paraît une urgence pour la société civile : il s'agit de développer l'espace public autonome cher au sociologue allemand Habermas. Le risque n'est pas illusoire aujourd'hui de voir des églises ou groupes religieux divers s'engouffrer dans le vide laissé par les divers groupes socio-politiques de nos sociétés libérales. On ne peut en ce sens qu'encourager l'initiative de la Ligue des Droits de l'homme en vue d'États généraux des droits de l'Homme fin 1993. Il s'agit de favoriser différents lieux où peuvent être travaillées différentes questions du sens. Ceci nous paraît la manière la plus sûre de contrer les différents intégrismes en favorisant à la fois débats et réflexions plus larges.

Ne pas *étiqueter* les personnes de manière dichotomique ; l'extrait suivant d'une intervention au Conseil de la Communauté française est éclairant à cet égard.

Il s'agissait d'un clivage bilatéral au Bureau du futur Conseil interuniversitaire : proposition d'étiqueter « facilement » les représentants de l'UCL et de l'ULB et de demander une déclaration sous serment sur le choix : « chrétien ou agnostique » aux représentants d'universités d'État.

« Si l'on veut assurer, quant aux universités, des équilibres entre tendances idéologiques, c'est au moins de trois ou quatre courants qu'il faut tenir compte. En effet, des universités et des facultés ont des références explicitement ou implicitement confessionnelles ; une université est fière de son caractère libre examinateur enfin, il est plusieurs institutions d'État avec plénitude de liberté académique et idéologique interne.

Si l'on veut réaliser un équilibre entre les personnes, l'échantillon est encore plus vaste. Va-t-on en effet considérer comme de la même « famille » idéologique un marxiste staliniste sans condition, un libéral disciple d'Alain, un émule de Bakounine ou de Francisco Ferrer ou encore de Lacan ou de Lévi-Strauss ? Est-ce vraiment fondamentalement la même chose que de suivre Hans Kühn, monseigneur Lefevre ou Jacques Maritain ? Et dans toute cette énumération, je n'ai pas fait de place au protestantisme et aux divers courants qui lui donnent vie et dynamisme !

Mai 1968, révolution écologiste, révolution régionaliste, révolution féministe, révolution des jeunes. Allez leur demander si ces distinctions du passé ont un sens ! Allez leur poser la question de savoir si un pluralisme réduit à deux courants n'est pas risible.

Quand, dans une génération, l'on se penchera sur notre époque, l'on se gaussera de ce bilatéralisme, d'autant plus qu'un pluralisme interne économique, social et philosophique irradie de plus en plus tous les établissements universitaires ».

Enfin, *élaborer une charte* de bonnes pratiques entre chrétiens et libres penseurs.

Elle serait axée sur :

- la priorité aux droits de l'homme et aux droits des peuples ;
- l'affirmation de l'autonomie réciproque de l'État, c'est-à-dire de la puissance publique à tous les niveaux et des églises ;
- la nécessité d'œuvrer tous ensemble devant les grands enjeux d'aujourd'hui.

Si la société démocratique offre l'immense avantage de dissocier identité nationale, identité religieuse et choix politique, il nous paraît important de poser les rapports entre religions et Etat, en d'autres termes entre « privé et public ». L'existence d'espaces où se confrontent conceptions de l'existence, du monde et des finalités sociales nous paraît nécessaire. Si la capacité démocratique d'une société se reconnaît dans sa manière de surmonter les tentations totalitaires et de permettre une expression plurielle, il est intéressant de comprendre l'apport positif de conceptions humanistes et religieuses ouvertes à une pensée sociale féconde, par exemple la relation non exclusive, mais complémentaire entre autonomie et solidarité, l'approfondissement et l'élargissement des concepts de droits de l'homme.

Face aux objections sur la volonté totalisante et englobante de l'Église catholique, la première démarche à effectuer pour un chrétien nous paraît être de reconnaître et de critiquer cette prétention d'occuper le centre. Il s'agit de critiquer aussi la conception de Dieu à l'œuvre derrière les représentations ecclésiales des rapports au monde et à la société : si on accepte la vision de Dieu proposée en Jésus-Christ, on est amené à refuser une religion de la force et de la puissance au profit d'un éloge de la fragilité et de la tendresse. Si ce décentrement n'est pas facile, s'il fut contrecarré dans l'histoire par tous les choix d'inquisition, il nous paraît à l'œuvre dans les choix opérés par un François ou une Claire d'Assise, un Vincent de Paul, un Antoine Février, pour n'en citer que quelques-uns. Certes, ces références ne peuvent occulter les abus de pouvoir et les méfaits commis au fil des siècles par des hommes d'Église. Mais il n'est pas inutile en cette fin de xx^e siècle de renvoyer l'Église catholique à la reconnaissance du Dieu qu'elle prétend servir et de rappeler, dans sa propre tradition, les éléments qui peuvent critiquer toute volonté totalisante et toute prétention totalitaire ; la référence à Dieu ne clôt pas la réflexion du sens et ne renferme pas la réponse à toutes les questions suscitées par le présent ou l'avenir... Elle ouvre à la proposition d'une existence ouverte, partagée avec d'autres qui vivent la même existence sans professer les mêmes convictions.

En conclusion, citons encore P. Straube :

« Il semble bien que les anciens cloisonnements de la conscience occidentale soient en train de basculer sur leur socle en même temps que s'effritent les monopoles traditionnels. Le libre examen n'a pas plus le monopole de la pensée libre que les églises celui de la spiritualité ²⁰ authentique. Dès lors, la véritable césure qui partage le corps social (la « nouvelle distinction ») émigre en d'autres

lieux. Elle marque davantage la scission entre deux mondes radicalement étanches : d'une part, le monde des esprits sédentaires qui s'adosent à l'institution-bouclier et portent la tradition en revers du veston comme insigne identitaire, d'autre part celui des pèlerins de la conscience en marche qui, loin des chapelles et des encensoirs, tentent d'habiter l'« esprit d'atelier ».

Parmi ces derniers, certains trouvent Dieu au bout du chemin, alors que d'autres ne le trouvent pas. Qu'importe en définitive ? Ils savent que si vérité il y a, elle ne peut émerger que d'une conscience en éveil et qu'elle échappe à toute tentative de captation définitive. La seule vertu qu'ils cultivent passionnément est le corollaire obligé de cette certitude : la tolérance et le respect profond du cheminement d'autrui »²¹.

Je conclus aussi avec Tony Dhanis : « Comme chrétiens, nous devrions vivre, avec tous et toutes, la construction d'une Wallonie dynamique et ouverte, structurant de vraies solidarités dans la justice, sans crainte et humbement. Nous avons à apporter ce que nous sommes, ... mais nous avons la conviction que notre foi construite aujourd'hui dans le dialogue nécessaire avec ceux qui ne la partagent pas est une richesse du pays wallon, de son passé, mais aussi de son avenir »²², car « la communauté chrétienne dépasse la frontière des Églises ; elle n'existe que là où chacun veut partager l'amour, la justice et la paix ».

Notes

¹ Au point que des chrétiens oublient la clé de voûte de leur foi qu'est l'incarnation de Jésus-Christ dans l'humanité.

Bien qu'il soit incomplet sur la montée des courants inquiétants, l'ouvrage de Jos VRANCKX, *Pelgrims voor een nieuwe tijd-Jonge bewegingen in de Kerk*, Leuven, Davidsfonds, 1991, constitue une utile et récente mise au point.

Voir la critique de Christian LAPORTE, dans *Le Soir* des 13 et 14/04/91 : « Les mouvements nouveaux dans l'Église ».

² Inutile ici d'insister sur les pièges des mots ; dans l'Église, « laïc » par opposition à « religieux » ; en France : État laïc veut dire sans lien avec les églises ; chez nous, opposé aux emprises des églises sur la société civile.

³ Voir Jean-François GILMONT, « L'Église de Wallonie entre la Belgique et la Flandre », dans *Études*, 366, n° 5, mai 1987, pp. 675-685.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Voir Jean-Emile HUMBLET, « Les cent ans du Boerenbond et la Wallonie », dans *Eglise-Wallonie*, Louvain-la-Neuve, 1991, n° 1, pp. 5-12. Jean-Emile HUMBLET et Tony DHANYS, « Les agriculteurs wallons », dans *Eglise-Wallonie*, vol. 1, *Chances et risques pour un peuple*, Bruxelles, éd. Vie Ouvrière, 1983, pp. 164-168.

⁷ Jean REMY, « Le catholicisme en Belgique, similitude et différence entre la Flandre et la Wallonie », dans *Diagnostics*, Louvain-La-Neuve, éd. Ciaco, 1989, pp. 267-292, spéc. p. 270.

⁸ Dont le signataire de ces lignes, aujourd'hui, vice-président de Wallonie libre et en titre de Rénovation wallonne, mouvement inexistant depuis 1978, mais qui n'a jamais été dissous. Wallonie libre a perdu sa dominante laïque marquée, même s'il en subsiste un vestige : les réunions le dimanche matin ! Cela n'est d'ailleurs plus significatif, car l'assistance à la messe dominicale n'est plus le premier signe et le premier devoir du chrétien, outre qu'il y a désormais des messes anticipées le samedi en fin de journée.

⁹ Jean-Emile HUMBLET, *Témoin à charge*, Namur, Ed. Erasme/Artel, 1990, pp. 68-78.

¹⁰ Jean REMY, *op. cit.*, p. 284.

¹¹ *Ibid.*, p. 281.

¹² Dans le style « restez unis » ; il s'agissait de leur visite officielle périodique dite « ad limina ».

¹³ Voir Christian LEGRAND, « Catholiques, francs-maçons, l'affirmation tranquille », dans *Panorama*, Paris, n° 275, novembre 1992, pp. 50-55.

¹⁴ Dans *Intermédiaire*, 2 mai 1986, à propos de son livre.

¹⁵ Dans le style « restez unis », il s'agissait de leur visite officielle périodique dite « ad limina ».

¹⁶ « Croyance et Laïcité : la distinction », dans *Le Soir*, 11 janvier 1991, p. 2.

¹⁷ Dans l'excellent : *L'Église dans l'imbroglio belge*, pp. 141-161, spéc. p. 154, dans Jean-Emile HUMBLET et Tony DHANYS, *op. cit.*, note 5.

¹⁸ Roger SCHUTZ, *Dynamique provisoire*, Les Presses de Taizé, 1965, pp. 129-131.

¹⁹ Voir depuis lors *Eco-Soir*, des 26 et 27.12.1992.

²⁰ Dans ce contexte, nous préférierions souffle vital à spiritualité.

²¹ Patrick TRAUBE, *op. et loc. cit.*

²² « Des choix pour l'Église en Wallonie », in *La Foi et le Temps*, (Tournai), vol. 22, n° 1, janvier/février 1992, pp. 40-488, *in fine*.